

Bulletin d'information de Fluduno





PLUDUNO EN PHOTOS

Le repas des aînés le 3 juin







Le Trophée Cycliste Dinan Agglomération le 21 juin





Belle journée que ce déjeuner des Aînés le 3 juin 2023 :

Des convives plus nombreux et le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas.

Et le déjeuner fut à la hauteur, concocté par le cuisinier du restaurant scolaire de Pluduno, Mickaël Barbelette.

Secondé pour l'occasion par Mickaël Lemarchand, le cuisinier a régalé les invités, servis par M. le Maire, les élus du Conseil municipal et du C.C.A.S.

Excellent repas donc, conclu par les desserts très appréciés de Déborah Rault de Pluduno.

« Papilles en joie » à nouveau, c'est ce qui nous attend pour la Ronde des soupes 2023...

Les Associations « Vers le jardin » et « Culture et loisirs » vous donnent rendez-vous le Dimanche 1er octobre 2023 dans le jardin du « presbytère » à partir de 12h.

L'occasion de déguster des soupes variées et originales, préparées par des bénévoles.

L'atelier Art floral de Pluduno est déjà à l'œuvre pour préparer la décoration du jardin.

La buvette et le salon de thé seront là également.

En attendant, je vous souhaite un bel été à tous.

Nicole VILLER

Adjointe chargée des Affaires Sociales

Mairie 8 place Abbé Oléron 22 130 PLUDUNO

© 02.96.84.13.79

■ 02.76.01.31.12

□ contact@pluduno.fr

■ www.pluduno.fr

Astreinte: 06.45.97.17.64

(urgence uniquement)

Heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : de 8h45 à 12h15

et de 13h30 à 17h

Samedi:

de 9h à 12h sauf août I**eudi :**

fermée toute la journée.

Imprimeur gérant :
Maxime LEBORGNE
Equipe de rédaction :
Elodie COMMAULT, Marie-José FAGUET,
Nicole VILLER, Philippe PLARD, Magalie
TEILLET, Alix CHOLLET, Aurélie DUPAS,
Daniel LEVÊQUE
Photo de couverture : Daniel LEVEQUE et

Distribution : Philippe MAITRALAIN

Alix CHOLLET

ECHOS du conseil municipal

Les comptes rendus complets sont consultables sur le site internet et en mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGÉ, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alix CHOLLET

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

HERMINE BASKET	2 800 €
HERMINE BADMINTON	1 000 €
VAL D'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO	2 400 €
PLANCOET ARGUENON FOOTBALL CLUB	4 600 €
HERMINE OMNISPORTS (assurances)	300 €
COMITE DE JUMELAGE	160 €
ARBRES DE NOËL ECOLES	1 300 € (5€ par élève)
LISON LISETTE	700 €
VERS LE JARDIN	500 €
FNACA-ACPG	250 €
RECHERCHE CONTRE LE CAN- CER (CENTRE EUGENE MAR- QUIS)	250 €
HORIZON EMPLOI	80 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
FRANCE A.D.O.T 22	100 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR (MATIGNON)	500 € (bons d'achat)
SOLIDARITE PAYS DINAN BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
LA PROTECTION CIVILE	80 €
LA CROIX ROUGE	80 €
REVE DE CLOWN	200 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU GUÉBRIAND - BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif

lotissement du Guébriand 2023 qui s'équilibre à :
- En Section de fonctionnement : 363 000,28 €
- En section d'investissement : 750 000,00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE - BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif du Lotissement du Clos de la Guérande 2023 qui s'équilibre à :

En Section de fonctionnement : 695 358,96 € - En Section d'investissement : 676 919,13 €

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif principal 2023 qui s'équilibre à :

- En Section de fonctionnement : 2 272 178,92 € - En Section d'Investissement : 2 590 162,67 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 à :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 34,64 % Taxe foncière sur propriétés non bâties : 71,89 %
- Taxe d'habitation: 13,06 %

EMPRUNT CREDIT AGRICOLE TRAVAUX CUISINE CENTRALE - RESTAURANT SCOLAIRE - AVENANT AU CONTRAT

Le Conseil Municipal décide de modifier la périodicité de remboursement de ce prêt en le passant en annuelle et accepte de passer un avenant au contrat avec le Crédit Agricole.

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de MPS de Quévert pour l'acquisition d'une tondeuse pour un montant de 1 100,00 € H.T. (1 320,00 € TTC).

ACQUISITION DE DEUX DEBROUSSAILLEUSES Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de SDMA

Motoculture de Plancoët pour l'acquisition de deux débrousailleuses pour un montant de 1 070,00 € H.T. (1 284,00 € TTC).

MARQUAGES AU SOL RUE DE LA SCIERIE ET **RUE JULIEN COUPÉ**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de 4S Signalisation de Taden pour des travaux de marquage au sol:

Rue de la Scierie pour un montant de 1 353,00 € H.T. (1 623,60 € TTC)

- et rue Julien Coupé (devant la boulangerie) pour un montant de 1 520,00 € H.T. (1 824,00 € TTĆ)

ECLAIRAGE PUBLIC 2ÈME PHASE LOTISSEMENT DU GUEBRIAND

Le Conseil Municipal approuve le projet : ECLAIRAGE PUBLIC 2EME PHASE DU LOTISSEMENT DU GUEBRIAND présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 72 576,00 euros TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE OMNISPORTS

Le Conseil Municipal valide l'offre de la SARL OLERON de Pluduno pour la réfection de la toiture de la salle omnisports pour un montant de 107 471,50 € H.T. (128 965,80 € TTC).

RETROCESSION DE VOIRIE SAINT PÈRE -**BEUREL FRÉDÉRIQUE**

Conformément à l'Article L.141-3 du Code de la voirie routière, le Conseil Municipal décide la désaffectation et le déclassement du domaine public dans le privé communal parcelle, domaine de cette nouvellement cadastrée section ZD n°381, d'une superficie de 281 m² et décide ensuite de la rétrocéder à Madame Frédérique BEUREL au prix d'un euro le m2.

Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

RETROCESSION DE VOIRIE LA FLOURIAIS -CADIOT THOMAS

Conformément à l'Article L.141-3 du Code de la voirie routière, le Conseil Municipal décide la désaffectation et le déclassement du domaine public dans le domaine privé communal de cette parcelle, nouvellement cadastrée section ZH n°189, d'une superficie de 65 m² et décide ensuite de la rétrocéder à Monsieur Thomas CADIOT au prix d'un euro le m². Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

RETROCESSION DE VOIRIE LA VILLE ROBERT - PREMORVAN

Conformément à l'Article L.141-3 du Code de la voirie routière, le Conseil Municipal décide la désaffectation et le déclassement du domaine public dans le parcelle, domaine privé communal de cette nouvellement cadastrée section ZS n° 154, d'une superficie de 103 m² et décide ensuite de la rétrocéder à Monsieur et Madame PREMORVAN au prix d'un euro le m2.

Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

DINAN AGGLOMERATION - DELEGATION DE COMPETENCE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Le Conseil Municipal décide :

d'approuver le contenu du procès-verbal de mise à disposition de biens nécessaires à l'exercice de la compétence "Gestion des eaux pluviales urbaines" par la commune au profit de Dinan Agglomération, annexé à la présente délibération;

L'Etablissement solliciter de Public Coopération Intercommunale dénommé Dinan Agglomération, la délégation de compétence de la des eaux pluviales urbaines (GEPU) concernant le territoire de la commune ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Angélique LE VERGE (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE), Vincent PERROQUIN (ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY) et Isabelle GUILBAUD

Secrétaire de séance : Magalie TEILLET

ACQUISITION CABINET MEDICAL - N°1 RUE JULIEN COUPÉ

Monsieur le Maire rappelle que, par décision du 2 mars dernier, le Conseil Municipal l'a autorisé à continuer les négociations pour l'acquisition du cabinet médical. les négociations pour l'acquisition du cabinet médical. -Pour l'eau potable, pour un montant de 1 894,57 € Un accord a été trouvé avec le propriétaire, la SCI Le H.T. (2 273,48 € TTC) Bois Salou, pour un montant de 280 000 euros.

Le service du Domaine a émis un avis sur la valeur vénale de cette parcelle à 315 000 euros avec une marge de d'appréciation de 10 %.

cadastrée section AB n° 283, au n° 1 rue Julien Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Coupé, appartenant à la SCI le Bois Salou, au prix total de 280 000 euros, hors frais de Notaire et dit que les frais de notaire seront pris en charge par la Commune.

TRAVAUX RÉSEAUX/NUMERIQUE MAIRIE, MEDIATHEQUE, SALLE CHATEAUBRIAND ÉT **COMPLEXE SPORTIF**

Le Conseil Municipal valide les offres de la société TIPSS d'Orgères (35) pour les travaux de réseau wifi et/ou modification d'équipement réseau :

- Pour la mairie, pour un montant de 1 823,54 € H.T. Pour la médiathèque, pour un montant de 5 069,40
- € H.T. Pour le complexe sportif, pour un montant de
- 7 624,90 € H.T. Pour la salle Chateaubriand, pour un montant de 548,02 € H.T.

Soit pour un total de 15 065,86 € H.T. (18 079,03 € TTC)

CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE -RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLE DE MOTRICITÉ À L'ÉCOLE MAGELLAN

- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DU LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES

Le marché est attribué à l'entreprise CORNILLET JACKY de Pluduno pour un montant de 74 538,40 € H.T. (89 446,08 € TTC)

- BRANCHEMENT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de retenir les offres de la SAUR pour les travaux de raccordement de la future cuisine centrale-restaurant scolaire:

-Et pour l'assainissement, pour un montant de 3 789,58 € H.T. (4 547,50 € TTC)

RENOVATION COUVERTURE DES LOGEMENTS Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle bâtie LOCATIFS AU N°1 RUE CHATEAUBRIAND

l'entreprise ACCROCH'TOIT de Plancoët pour les travaux de rénovation de la couverture des logements locatifs situés au n° 1 rue Chateaubriand, pour un montant de 22 362,90 € H.T. (26 835,48 € TTC)

TRAVAUX AMÉNAGEMENT AVENUE DES ÉRABLES - AVENANT AU MARCHÉ

Le Conseil Municipal valide l'avenant n° 1 avec l'entreprise COLAS pour des travaux complémentaires d'un montant de 5 676,50 € H.T. (6 811,80 € TTC). Le marché global passe de 208 500,50 € à 214 177,00

LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUÉRANDE -**RÉALISATION PRÉ-FIBRAGE**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise ALLEZ de Noyal-Pontivy (56) pour les travaux de pré-fibrage du lotissement du Clos de la Guérande pour un montant de 5 260,00 € H.T. (6 312,00 € TTC).

RÉTROCESSION DE PARCELLE RUE AUGUSTE **PAVIE - BERNIER SANDRINE ET ARNAUD**

Le Conseil Municipal décide la désaffectation et le déclassement du domaine public dans le domaine privé communal de cette parcelle, nouvellement cadastrée section ZM n° 544, d'une superficie de 124 m² et décide ensuite de la rétrocéder à Monsieur et Madame BERNIER au prix d'un euro le m².

Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Il est précisé qu'aucune construction ne sera possible sur ce terrain.

INSTAURATION TAUX DE TAXE D'AMÉNAGEMENT DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS SITUÉES SUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide :

- d'instituer sur les zones d'activités communautaires un taux de taxe d'aménagement de 3 %

- de reporter la délimitation de ce secteur dans les annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'habitat (PLUi-H) concerné à titre d'information

- d'afficher cette délibération, ainsi que le plan, en mairie

- Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partage de la taxe d'aménagement perçu sur les parcs d'activité communautaires annexée à la présente délibération.

La présente délibération accompagnée du plan est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

RÉGULARISATION NOMS DES VOIES

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination d'une rue,

Le Conseil Municipal valide le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune.

Pour régularisation, il valide les noms de voies

attribués ci-dessous : L'HOTEL CHARTIER

LE BOIS RIOU - ROUTE DES HAZAIS

MONCHOIX

RUE DE GUEBRIANT

Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Cette délibération sera adressée au service National des adresses du Groupe LA POSTE, chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE CHATEAUBRIAND ET DE SA SALLE ANNEXE

Monsieur le Maire fait part d'une demande de professionnels de santé pour l'utilisation de la salle Chateaubriand et/ou de la salle annexe à celle-ci pour des séances et ateliers pour leurs patients.

Il propose de fixer un tarif de location pour les demandes de ce type.

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de la location de la salle Chateaubriand et de la salle annexe à celle-ci (ex. salle informatique) à :

- 20 euros/séance d'avril à octobre

- et à 25 euros/séance de novembre à mars Et dit que ce tarif s'applique uniquement pour les professionnels. La gratuité continue à être appliquée pour les associations.

PLUD'UN PAYSAGE

Chers habitants de la commune,

Nous sommes heureux de célébrer avec vous les trois ans de la reprise de l'entreprise "Plud' un paysage" sur votre territoire. Grâce à la confiance de nos clients, nous avons déjà pu créer deux CDI et un poste d' apprenti au sein de notre entreprise. Nous tenons à vous remercier pour votre soutien qui nous permet de continuer à développer notre petite entreprise.

A cette occasion, nous souhaitons rappeler que nous sommes toujours à la disposition de tous ceux qui ont besoin de nos services pour l'entretien ou la création de leur jardin. Nous nous efforçons chaque jour de répondre aux attentes de nos clients.

Notre entreprise bénéficie de l'agrément service à la personne, ce qui permet à nos clients de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur les entretiens de jardins.

Encore une fois, merci à tous nos clients pour leur confiance et leur soutien durant ces trois dernières années . Nous sommes impatients de continuer à travailler avec vous

A très bientôt

L'équipe de Plud'un paysage



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS SUR PLUDUNO!!



Installé à Pluduno, Thomas Mousset a créé une entreprise de Plomberie et s'est spécialisé dans l'agencement et la rénovation de salle de bains.



Traiteur à Pluduno, Deborah Rault (Debo gâteaux) prépare du sucré, des planches apéritives et de magnifiques gâteaux à étages pour tout évènement : anniversaire, mariage...

INFORMATIONS Pratiques et communales

ÉTAT CIVIL

MARIAGES:

Le 20 mai :

Thomas EMROT et Magalie LEMETAYER

Le 27 mai :

ABEAUCOURT Jérôme et Sophie BOULIN

Le 10 juin:

Hermann GUITTIER et Céline JAGUEUX

Le 24 juin:

Anthony COTE et Hélène BRAULT

NUMÉROS UTILES

Astreinte (urgence uniquement) Atelier municipal

Salle Polyvalente/Omnisports Accueil périscolaire (7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45)

Médiathèque

Ecole publique Magellan Ecole privée Ste Jeanne d'Arc 02.96.84.11.93

06.45.97.17.64 02.96.84.31.83 02.96.84.08.78 02.96.84.27.51

02.21.61.00.15

DÉCÈS:

Le 21 avril:

Yvette LEVEQUE, à l'âge de 88 ans

Le 26 avril:

Yvette LECHAPELIER veuve LEMAITRE, à l'âge de 84 ans

Le 5 mai:

Monique BOURDONNAIS épouse BURLOT, à l'âge de 79 ans

Le 31 mai :

Thérèse LOMINE veuve PESTEL, à l'âge de 79 ans

NAISSANCES:

Le 22 avril à Saint-Malo: **Emie BUAN**

Le 10 mai à Saint-Brieuc : Lyana ROGER

Le 22 juin à Plérin-sur-Mer : Tania COATANOAN

PERMIS DE CONSTRUIRE		
PC 022 237 23 C0004	Garage	5 rue du Stade
PC 022 237 23 C0005	Maison individuelle	4 rue Pierre-Jakès Hélias
PC 022 237 23 C0007	Abri de jardin	10, Yriac
PC 022 237 23 C0003	Réhabilitation ancienne mairie en pharmacie	13 rue Chateaubriand
PC 022 237 23 C0006	Maison individuelle	5 rue Anita Conti
PC 022 237 23 C0009	Hangar	ZA Les Trois Croix

PERMANENCE

Monsieur Bernard CHRETIEN, Adjoint chargé de la voirie et des travaux, tiendra une permanence les mardi et jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.

BOITE AUX LETTRES DE LA POSTE

La boîte aux lettres « jaune » a été déplacée et se trouve désormais sur le mur près de l'entrée de la cour de la mairie.

DÉCHETTERIE - Z.A de la route de Dinan

22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Horaires:

Du 1er février au 31 octobre

- lundi de 9h à 12h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h

LES ECOLES

ECOLE MAGELLAN - APE

Fin d'année scolaire et beaucoup d'activités pour tous les âges !

Les élèves de cycle 3 ont clos l'année placée sous le thème des Pirates par la visite de la demeure des Corsaires à Saint Malo et une course au trésor tout autour des remparts. Une façon ludique de découvrir le patrimoine et l'histoire de la cité corsaire.

Les élèves de cycle 2 sont allés prendre de l'altitude dans les arbres du bois de Saint Cast. Une journée entière d'accrobranche encadrée par des animateurs aux petits soins et des enfants qui se sont montrés agiles et aventureux.

Dernière sortie pour les élèves de maternelle à la découverte de la petite faune de l'estran, à St Jacut. Tout comme à l'étang du Guébriand où ils avaient déjà pêché à l'épuisette et observé la vie dans l'eau, les voici sur la plage, cherchant sous les rochers, dans les retenues d'eau de mer, les crabes et autres habitants de notre littoral.

Pas de fin d'année sans une randonnée vélo pour les grands ! Après quelques séances d'entraînement et encadrés par une vingtaine de parents bénévoles, c'est par groupe de cinq que nos élèves vont parcourir les chemins entre l'école et la plage du Rougeret à St Jacut où nous aurons l'après-midi pour pique-niquer et jouer sur le sable.

Les CM finiront le mois de juillet par une rencontre de voile au centre nautique de Saint Jacut, organisé par la fédération française de voile.



ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Retour sur la kermesse

C'est sous un soleil radieux que la kermesse de l'école Sainte Jeanne d'Arc s'est déroulée dimanche 4 juin.

Tout était là pour passer un bon moment. La journée a débuté par le défilé des élèves en personnages de contes enchantés, suivi de danses et de chants préparés en classe. Une surprise attendait les mamans et les gens que l'on aime en ce jour particulier, une fleur faite par les enfants leur a été offerte. Une surprise attendait également les CM2 avec la remise d'un diplôme et d'une médaille gravée à leur prénom pour clôturer leurs années de primaire.



La journée s'est poursuivie par un repas et une dizaine de stands étaient ouverts pour le plus grand bonheur des petits et grands. Les visiteurs ont pu participer à un tournoi de tir au but, de fléchettes, de tir à la carabine, sans oublier le nouveau stand « carab'eau », la traditionnelle pêche à la ligne et pêche aux canards. La journée s'est clôturée par le tirage de la tombola.

Associations, bénévoles, équipe enseignante et parents d'élèves sont repartis ravis de cette belle journée dont il est possible de voir les images sur la page facebook de l'école Sainte Jeanne d'Arc Pluduno.

Choeur d'école, tous en scène pour les élèves de CM1 et CM2 école Ste Jeanne d'Arc Pluduno



Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école Sainte Jeanne d'Arc de Pluduno se sont produits mardi dernier au théâtre des Jacobins.

Environ 200 enfants de 5 écoles de l'enseignement catholique du secteur, Beaussais-sur-Mer,

Hénanbihen, Le Guildo et Matignon et bien entendu celle de Pluduno, ont chanté sur la scène dinannaise. Cela fait des mois qu'ils préparent cet événement : 12 chants aussi bien en gallo, en anglais qu'en

congolais, dans un répertoire mariant la variété française et internationale, le traditionnel et le contemporain. Un challenge pour tous ces enfants et

leurs enseignantes qui ont pu compter sur le savoir-faire de Marie-Amélie Vivier, la cheffe de chœur, pour diriger l'ensemble!

VIE ASSOCIATIVE

A.P.E

Cette année encore nos deux écoles se sont rassemblées pour organiser, pour nos enfants, une belle et sportive chasse aux œufs ... Les participants ont beaucoup apprécié ce moment ainsi que les bonnes friandises!!

Place à la kermesse qui a eu lieu le dimanche 2 juillet, c'est le grand moment de l'année!

Le spectacle des enfants à 11h, qui a fait perdre quelques cheveux aux instits, a été une réussite! Les enfants ont tout donné et ont permis de mettre l'ambiance pour la journée! Un grand merci à chacun d'entre eux ainsi qu'aux chorégraphes!!

Ensuite, un repas a été servi par nos chers bénévoles : moules et saucisses frites ! Une fois rassasié, chacun a pu profiter des différents stands de la fête et de nombreux chanceux ont pu repartir avec de beaux lots ! La vente des tickets de tombola a été une belle réussite. Merci à tous nos petits vendeurs ainsi qu'aux commerçants et aux artisans de la commune et des alentours pour leur participation !

Un dernier mot pour tous les CM2 qui quittent l'école primaire et entrent au collège à la rentrée prochaine. Félicitations!

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes vacances d'été, en espérant vous retrouver en septembre plus que motivés pour participer aux animations à venir de l'année 2023/2024!

HERMINE OMNISPORTS SECTION GYMNASTIQUE

Avec l'arrivée des grandes vacances, l'année sportive se termine. Ce sont donc 38 adhérentes qui ont suivi les cours animés par Julie, soit le mardi, soit le vendredi ou les 2.

La rentrée est prévue le mardi 12 septembre. Rendez-vous donc ce jour à 9h30 à la salle polyvalente. Les inscriptions se feront sur place ou au forum du 9 septembre. Les nouvelles personnes qui souhaiteraient s'inscrire bénéficient de 2 séances d'essai gratuites.

Dans l'attente de se retrouver, passez un bel été.

VAL D'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO

Le tournoi du samedi 10 juin sous la houlette de Pascal Balan a de nouveau connu une grande réussite.

Plus de 220 joueurs étaient présents sur le stade du Bois-ès-Fènes avec 31 équipes engagées.

Cette journée s'est déroulée dans un excellent esprit. Beaucoup de spectateurs sont venus toute la journée encourager les équipes.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré la veille à la préparation et le jour même.

Le club organise le jeudi 13 juillet au stade de Créhen à partir de 19h30 un repas grillade suivi d'un feu d'artifice. Vous pouvez vous inscrire dans les commerces de Pluduno : Boulangerie Labat et Bar Le Zinc.

> Daniel Cotin et Philippe Nicolas, Co-présidents

LE GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS

La 11e édition du Grand Forum aura lieu le samedi 9 septembre 2023 de 10h à 17h à la salle omnisports de Plancoët.

NOUVEAU! Cette année le Grand Forum lance son site internet pour vous donner toutes les infos pratiques de l'évènement et pour retrouver toute l'offre associative des 18 communes des secteurs Plancoët et Plélan (plus de 300 associations répertoriées!). RDV sur : https://grandforum-plancoet-plelan.fr

Venez choisir l'activité qui vous plaît! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activité très variés: loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble.

Organisation : Association du Grand Forum des associations du secteur Plancoët/Plélan avec le soutien de Dinan Agglomération.

Contact : forum-associations@orange.fr ou https://grandforum-plancoet-plelan.fr

HERMINE DU GUEBRIAND SECTION BADMINTON

Fin de saison, et changement d'animateur sportif!

2022-2023 s'achève avec un passage de relais. Vincent Reboux est resté à ce poste depuis septembre 2008... Eh oui ! Pas d'erreur ! Le club de badminton de Pluduno le remercie grandement pour les efforts réalisés pour assurer les séances des jeunes et des adultes !

Il n'a pas manqué d'organiser une sortie vélo en direction de Saint-Jacut-de-la-Mer le samedi 24 juin 2023.

Journée ponctuée par une soirée conviviale pour marquer le coup!

Pendant ces mois de mai et juin, il aura accompagné Etienne Duhamel, futur animateur du Badminton notamment. On le retrouvera autour du lundi 21 août 2023. Les dates précises seront communiquées via le blog et facebook.

D'ici là, on souhaite bon vent à Vincent dans toutes ses activités! Et une attention particulière à sa petite famille de passage pendant les manifestations! Kenavo!

Toutes les informations sur notre blog : herminedepluduno.blogspot.fr ou auprès de notre présidente Myriam au 06-47-54-95-75. Et sur Facebook!

CULTURE ET LOISIRS

Le 19 mai, la musique bretonne a résonné toute la soirée à la salle polyvalente au profit de la SNSM de Saint Cast Le Guildo.

Et le mercredi 14 juin, le chèque de 400 € a été remis à Pascal Verel, Président de la station en présence de la municipalité et des bénévoles.

Natif de Pluduno, Monsieur Charles Lévèque, auteur de Saint Cast le Guildo, fera une exposition suivie d'une conférence sur la libération de Pluduno et la guerre de 39-45 à la salle de l'association Culture et Loisirs au 1 rue de la Guérande le 3 août à partir de 14 heures.

Monsieur Lévèque lance un appel aux personnes qui détiendraient des documents ou photos de prendre contact au 02.96.41.86.56 pour plus de renseignements.

Le conseil d'administration de l'association vous souhaite de bonnes vacances et vous retrouvera le 9 septembre lors du forum des associations à Plancoët pour les inscriptions.

DECOS VELOS

18 tricoteuses et crocheteuses ont décoré avec succès et talent plus de 30 vélos dans Pluduno.

D'abord prévue pour le Tour de Bretagne (étape annulée), cette décoration a permis d'animer la commune lors de l'étape du Trophée cycliste de Dinan agglomération.

Merci vraiment à Christine Revel-Salmon qui a organisé et enrôlé toutes ces bonnes volontés, qu'elles soient de l'atelier Art floral, bricolage, tricot ou bénévoles. !!!

CLUB DU BOIS-ES-FENES

Parmi les activités du club, les sorties :

Le 31 mai, nous sommes partis tôt le matin pour la région des Abers, Lannilis, à la découverte des parcs à huitres.

Après un bon déjeuner, nous sommes allés étudier la vie des ormeaux, de la naissance à la consommation dans le seul élevage de ce type en France.

Visite très intéressante et surprenante toujours dans un bon esprit convivial.

Retour vers 19h30. Tout le monde était ravi et prêt à repartir.

Quelques dates à retenir :

- 20 juillet : repas. Buffet campagnard 14€

Inscription lors des rencontres et au plus tard le 10 juillet.

- 7 septembre : reprise du club jeudi tous les

15 jours

- 13 septembre : voyage sur la côte de granit

rose et les 7 îles

Renseignements et inscription à

partir du jeudi 6 juillet.

Prix : 77 € au club de préférence

- 21 septembre : loto

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler le 06.78.65.35.68

LA FOURMILIERE

Cette année , 50 familles ont participé aux activités proposées par la Fourmilière.

L'an prochain, de nouvelles activités s'ajouteront encore au calendrier.

Les temps d'accueils parents enfants (gratuits, pas d'adhésion nécessaire) seront reconduits tous les premiers samedis et derniers mardis de chaque mois.

Le yoga parents enfants aura toujours lieu le deuxième samedi de chaque mois et l'atelier clown , le troisième samedi.

Nouveauté : du multi-activités aura lieu le quatrième samedi de chaque mois pour les enfants de 0-3 ans . Et encore beaucoup d'autres activités : une conférence sur le cycle féminin pour les jeunes filles, des happy ateliers, des visites à la ferme de Créhen, des initiations aux premiers secours, des ateliers bébés signes, danse portage, massages parents enfants ...

Contact et information sur Facebook ou le site internet : lafourmiliere22.com

Mail: lafourmiliere22@gmail.com"

MEDIATHEQUE

Nouveautés de l'été































Les horaires changent durant l'été!

<u>Du 1er juillet au 1er septembre</u> Ouverture les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 10h30 à 12h

La médiathèque sera fermée du 1er au 15 août inclus

LES ASSOCIATIONS EN PHOTOS

Culture et Loisirs : un groupe (croisière sur le Rhône) en visite en Avignon, les randonneurs à Etel et l'atelier d'art floral









Le bureau du Comité de Jumelage











La sortie vélo du Badminton



La section gymnastique de l'Hermine Omnisports

DATES A RETENIR



VERS LE JARDIN

RONDE DES SOUPES : Dimanche 1er octobre 2023.

L'association « Vers le jardin » recherche toujours des passionnés de cuisine et de saveurs pour concocter des soupes un peu originales, peu connues, venant d'autres régions ou pays.

Renseignez-vous auprès de

Christine Revel: 06 73 64 50 09.





Dimanche PLUDUNO octobre Marche TOBR Départ entre 9h et 10h

3 circuits: 6.5 km / 10 km / 13 km

Venez avec un accessoire rose! 1 circuit « familles »

& personnes à mobilité réduite

Participation de 5 € en faveur de : LA LIQUE

salle polyvalente

Sur place : Galette-saucisse / Buvette

Organisation :
Comité de Jumelage et Culture & Loisirs de Pluduno